

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : LUTTE contre les « PIGEONS ERRANTS » - Mise en place de cages de différents volumes pour leur capture, avec proposition de gestion des cages, sur l'ensemble des LIEUX & BATIMENTS PUBLICS (Muret, Ox & Estantens), voire PRIVES ou COPROPRIETE –
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP)
MAPA N° 20140023
5. **DUREE du MARCHE** : Marché annuel (année civile 2015) avec possibilité de 3 reconductions (années 2016 – 2017 – 2018)
6. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

Candidatures

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- agréments à l'exercice de la profession,
- capacités techniques et financières – compétences & expériences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité – (importance des garanties)

Offres :

- Prix (55 %)
- Modalités d'exécution de la prestation (35 %)
- Performances en matière de protection de l'environnement (10 %)

6. **FORME JURIDIQUE** du Groupement éventuel des opérateurs économiques : si Groupement, il sera solidaire.
7. **DELAI minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
8. **RETRAIT des DOSSIERS** :

- sur le site dématérialisé OMNIKLES : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

9. **MODALITES de FINANCEMENT & de PAIEMENT** : Règlement par mandats administratifs en 30 jours maximum, sur Budget 2015 - Section Fonctionnement (Fonds propres) puis budgets postérieurs si reconduction
10. **DATE LIMITE de RECEPTION des OFFRES** : Lundi 1^{er} Décembre 2014 – 10 heures
11. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Vendredi 7 Novembre 2014